

Déclaration liminaire de SUD éducation au CSA d'Aix-Marseille - 19 septembre 2023

POLITIQUE GENERALE

Pour cette rentrée, le ministère s'est doté d'un nouveau chef tout beau tout neuf : Gabriel Attal. Changement de profil, mais continuité en termes de politique et de casse de l'Éducation. Le jeune millionnaire qui n'a jamais connu l'École Publique est là pour continuer son démantèlement et « remettre au boulot » les personnels. On nous promet un retour à l'ordre dans l'Éducation et même un « choc des savoirs ». Emmanuel Macron l'a annoncé, l'École serait pour lui une priorité... encore une fois.

L'été avait pourtant bien commencé avec la circulaire de rentrée publiée en juillet. Elle accorde une place importante aux formulations progressistes portées par SUD éducation contre le racisme et les discriminations, pour l'épanouissement des élèves, pour l'éducation à la sexualité et pour l'adaptation de l'école aux enjeux écologiques.

Puis la fin de l'été a été l'occasion de tous les marronniers habituels : la valeur de la laïcité (en réalité un *principe* de la république et non pas une *valeur*), la chronologie disparue des programmes d'histoire-géographie, le retour ou la réforme de « l'instruction civique », la durée des vacances scolaires, les directions d'école, l'uniforme, la volonté de renforcer le SNU... Cette année, il faut donc s'attendre à **un nouveau feu roulant de « réformes » réactionnaires.**

Personne n'a pu rater l'information scolaire essentielle de ce début d'année... Un spectre hante la France et son école publique : le spectre de l'abaya. Enfin, l'abaya... ou tout simplement les vêtements noirs, longs, portés, premièrement, par des filles ou jeunes femmes, deuxièmement, par des élèves supposée ou assimilées musulmanes.

Par ailleurs, le parallèle fait par le président Macron entre cette tenue et le meurtre de notre collègue Samuel Paty est juste ignoble.

Pour SUD éducation, avec **l'interdiction des abayas**, le gouvernement obéit à **une vision réactionnaire, raciste et sexiste de l'école.** Ce n'est pas en mesurant la longueur des jupes des filles ou en estimant leur caractère plus ou moins couvrant que l'Éducation nationale se donnera les moyens de lutter contre le racisme et les discriminations ou d'œuvrer pour l'épanouissement des élèves, tel qu'énoncé dans la circulaire de rentrée.

Dans ce tableau noir de rentrée, un petit moment de satisfaction : le désaveu de la réforme Blanquer avec le report des épreuves du BAC.

PENURIE ET BATI SCOLAIRE

Pourtant sur le terrain, loin des plateaux de télévision et des chaînes youtube, la préoccupation de la majorité des personnels de l'éducation nationale et de notre

académie en cette rentrée 2023 est bien autre : la pénurie de personnels. La rentrée se fait de nouveau dans des conditions difficiles : fermetures de classes comme à Puymort dans le 05, postes non pourvus comme au lycée Beau de Rochas, à Digne, où 3 professeurEs manquent, mais ce ne sont pas les seuls.

La hausse des effectifs, les postes non pourvus aux concours (16% dans le 1^{er} degré, 20% dans le 2nd degré), ont pour conséquence le manque de personnels enseignants, médico-sociaux et de personnels AESH.

PACTE

A ces conditions dégradées s'ajoute le mensonge éhonté d'**une pseudo-revalorisation dont personne n'est dupe** dans les salles des personnels ! Le Pacte est perçu comme une insulte du ministère qui sous-entend que les enseignantES, CPE et PsyEn ne travaillent pas assez. Le chantage aux missions supplémentaires et le "travailler plus pour gagner plus" est particulièrement révoltant pour les personnels dans le contexte de dégradation de leurs conditions de travail. Les pressions de la hiérarchie et le chantage au projet pédagogique pour signer des lettres de missions se multiplient. SUD éducation demande un rappel écrit sur le caractère volontaire du Pacte. SUD éducation appelle toujours les personnels à refuser le Pacte.

En plus de ces problématiques se pose des questions matérielles :

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Nos locaux sont surchauffés et vont continuer à l'être !

Le changement climatique entraîne, parmi d'autres phénomènes, l'augmentation de la fréquence, de la durée et de l'intensité des canicules. En France, 23 épisodes caniculaires ont été enregistrés par Météo France entre 2000 et 2021, alors qu'il n'y en avait eu que 17 en plus de cinquante ans entre 1947 et 1999.

Les vagues de chaleur pèsent lourdement sur la santé des élèves et sur les conditions de travail des personnels. Nous dépassons régulièrement dans notre académie les 30°C.

L'Éducation nationale n'a pas conçu de plan d'ampleur pour rénover ou reconstruire des locaux souvent dégradés, qui sont de véritables passoires thermiques car mal isolés, mal ventilés, ni pour végétaliser des cours de récréation massivement bitumés. Nous attendons de voir les effets du nouveau plan d'isolation du bâti scolaire en termes de budgétisations et de réalisations concrètes sur le terrain. Les rectorats doivent travailler de concert avec les collectivités territoriales et l'État pour rénover le bâti scolaire et l'adapter au futur climat subtropical de notre région Sud. Et le faire intelligemment, pas comme à Manosque où, en prévision des travaux dans 6 mois, la mairie a coupé les arbres de la cour.

SUD éducation revendique

- Un plan de rénovation ou de reconstruction des bâtiments scolaires pour les isoler et les ventiler ;
- La végétalisation des cours de récréation ;
- Un accès à des robinets d'eau potable facilité pour les élèves et les personnels

MOBILISATIONS

Nous appelons les personnels à se mobiliser sur les mobilisations de rentrée :

Pour SUD éducation les annonces de rentrées relatives au personnels AESH sont encore insuffisantes au vu du rôle essentiel qu'ils jouent dans les établissements et appelle tous les personnels à rejoindre la grève intersyndicale du **3 octobre pour les AESH** : pour la création d'un véritable statut de la Fonction publique d'État, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH ; l'augmentation réelle et significative des rémunérations.

Au vu des événements de l'été 2023 et de la révolte légitime qui s'est exprimée chez de nombreux jeunes issus des quartiers populaires, SUD éducation et Solidaires appellent à rejoindre les manifestations qui se dérouleront le **samedi 23 septembre** pour dénoncer le racisme systémique et les violences policières systémiques et soutenir les familles des victimes.

Nous appelons tous les personnels à rejoindre la mobilisation interprofessionnelle et intersyndicale du **13 octobre** pour défendre nos retraites, revendiquer des réelles augmentations de salaires et une vie digne.

SUR LE RAPPORT SOCIAL UNIQUE ET LES ANNEXES

Plusieurs constats peuvent être faits sur la précarisation et la part des contractuelLEes, sur les statistiques genrées et sur les départs :

Sur la précarisation de l'éducation nationale :

Le ratio est 76% de titulaires et 26 % de non-titulaires. Au cours de l'année 2022 : 2991 agentEs ont été recrutéEs dont 876 fonctionnaires et 2115 contractuels (86,9% pour des emplois d'enseignantEs du second degré). La part des titulaires est en baisse de 0,5% (moins que la moyenne nationale). Par contre, la part des non-titulaires elle est en augmentation 2,5% au-dessus de la moyenne nationale, qui est de 2,3%

Le ratio de non titulaire dans l'académie reste donc supérieur à la moyenne nationale 25,6% contre 24,4% en 2022 et ce ratio est en augmentation entre 2021 et 2022.

La part des non-titulaires est surtout imposante dans le 2nd degré : 10 823 sur 12 271 non titulaires au TT en 2022.

A la lecture de certains graphiques, on remarque une tendance inquiétante : on constate **entre 2020 et 2022 une croissance des recrutements de non-titulaires dans le 1^{er} degré.**

La raison de ce recours aux contractuelLes est simple : 95% des salaires sont pour les emplois permanents (fonctionnaires et CDI) mais que 87% des mois payés. Les précaires coûtent moins cher, la tendance est donc à la précarisation des métiers et des statuts comme SUD éducation le dénonce depuis de nombreuses années.

Pourtant le recteur l'année dernière nous assurait en CSA que l'avenir appartenait aux titulaires. Les chiffres disent le contraire.

SUD éducation dénonce ce recours aux contractuel.es qui n'ont pas les mêmes statuts et donc les mêmes droits. Pour SUD éducation, l'État ne doit pas être le premier employeur de travailleuses et de travailleurs précaires.

SUD éducation regrette que le Bilan social ne présente aucun chiffre disponible sur les transformations en CDI.

Sur la question des statistiques genrées et des inégalités de genre :

Ce bilan social vient confirmer les tendances nationales sur la précarité des femmes et l'inégalité salariale dans notre ministère.

L'égalité salariale et la lutte contre la précarité sont des enjeux essentiels de l'émancipation des femmes. Pourtant, les politiques d'emploi dans le secteur public comme dans le privé reproduisent, voire aggravent les inégalités et la précarité.

Les écarts de rémunération hommes/femmes sont, dans notre académie, de 13,35% dans le public.

On constate que la rémunération nette mensuelle des femmes reste inférieure à celle des hommes : 2582€ contre 2980€ euros. Idem, dans le privé, avec 300 euros d'écart.

Cette inégalité peut s'expliquer par le fait que les hommes s'emparent plus des HSA, des IMP et différentes primes. Ou des postes de prestige, par exemple les postes de professeur de chaire supérieures (49 hommes contre 39 femmes).

Ou par le fait que les femmes ont aussi une promotion de carrière moins rapide alors qu'elles sont les plus nombreuses dans le métier.

Pour les promotions les inégalités explosent : 14200 promouvables et, au final, 2908 promuEs, soit 20,5 %.

Chez les professeurEs des écoles, il y a 86% de femmes et 14% d'hommes dans les promouvables, mais il n'y a plus que 84% de femmes parmi les promuEs à la Hors-Classe

(et 16% d'hommes donc), et 74% parmi les promuEs à la classe exceptionnelle (mais 20% d'hommes.) Ce chiffre est confus, il doit y avoir une erreur quelque part.

Un constat plus général sur ces promotions : pour un certain nombre de corps (certifiéEs, agrégéEs, EPS, CPE), **la proportion de femmes promouvables est toujours plus importante que celle qui est finalement promue.**

Le système de promotion et de notation favorise les progressions de carrière des hommes et aggrave donc les inégalités de genre. Le problème est systémique. Pour SUD éducation, la notation des agentEs dans l'Éducation, les jurys de concours et de certification doivent être profondément réformés pour mettre fin aux mécanismes de cooptation patriarcale

REMARQUES GENERALES

Sur les personnels médicaux :

Les chiffres montrent que c'est un des parents pauvres de l'éducation nationale et cela même alors que nous sortons de la crise du COVID, que l'on annonce un plan d'éducation à la sexualité, et que le plan harcèlement est déployé en théorie. Toutes ces questions sont liées à la santé physique et mentale, qui nécessiteraient en théorie le recours à des personnels qualifiés.

Sur la santé des personnels :

Dans la partie "Risques professionnels", il est regrettable que le nombre de fiche RSST, DGI et les attestations d'exposition à l'amiante ne soient pas recensées.

Sur les départs :

On apprend que **1000 agentEs ont mis fin à leur contrat en 2022 et plus de 50% ont entre 25 et 44 ans.** Il aurait bien de préciser les métiers, les corps, la catégorie et le caractère volontaire pour avoir des statistiques plus fines.

Pour l'année, 121 ruptures conventionnelles, 6 licenciements et 95 démissions. Il aurait été utile également de préciser les métiers, les corps et la catégorie pour avoir des statistiques plus fines.

SUD éducation pour conclure rappelle ses revendications sur les dossiers de rentrée en termes lutte contre la répression en cours dans notre académie, de lutte contre le harcèlement scolaire, inclusion des élèves en situation de handicap, renforcement de l'éducation prioritaire, rénovation écologique du bâti scolaire... et appelle les personnels à s'organiser sur leurs lieux de travail pour défendre une école égalitaire et émancipatrice.